

(A)

(N° 61.)

## SENAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 13 MAI 1859.

---

### **Rapport de la Commission de la Guerre chargée d'examiner le Projet de Loi qui ouvre au Dépar- tement de la Guerre un crédit supplémentaire de 9,000,000 de francs.**

(Voir les N° 151, 158 et 172 de la *Chambre des Représentants*, et le n° 45 du *Sénat*.)

---

Présents : MM. le Vicomte DESMANET DE BIESME, Vice-Président; Baron SEUTIN, JEAN VERGAUWEN, MOSSELMAN, VAN NAEMEN, SACQUELEU et VAN SCHOOR, Rapporteur.

MESSIEURS,

Vous avez renvoyé à votre Commission un Projet de Loi tendant à ouvrir au Département de la Guerre, un crédit extraordinaire de 9,000,000 de fr., destiné à continuer l'exécution des travaux arriérés et à pourvoir à d'autres besoins de ce Département.

Il résulte des renseignements fournis et des explications données par le chef du Département de la guerre, que les dépenses auxquelles ce crédit doit pourvoir sont entièrement justifiées.

Nous venons, en conséquence, Messieurs, vous proposer, à l'unanimité, d'adopter ce Projet de loi.

*Le Président,*

Vicomte DESMANET DE BIESME.

*Le Rapporteur,*  
J. VAN SCHOOR.